



Elle s'oppose à l'implantation de parcs d'éoliennes industrielles proches des habitations et aux projets d'éoliennes industrielles dans des régions où les nuisances multiples dépassent largement les bénéfices écologiques et économiques.

Parcs éoliens de Bière

Non à l'implantation d'éoliennes industrielles sur le site de Bière

Nous, citoyennes et citoyens des communes de Bière, Berolle, Ballens, Mollens, Montricher, ainsi que les personnes concernées non domiciliées dans ces communes, nous sommes renseignés sur les avantages et inconvénients du parc « de Bière » et sommes convaincus que ce projet n'est pas rationnel, qu'il n'apportera que des désagréments tels que : - nuisances sonores et visuelles - atteintes aux sources et à la faune - pertes immobilières - impact négatif sur la qualité de vie et la santé - risque de fracture sociale. De plus la rentabilité et la viabilité du projet ne sont pas certaines.

C'est pourquoi nous demandons aux autorités compétentes d'abandonner le projet.

Merci de renvoyer cette liste au plus vite à l'adresse suivante : Association Pieduvent, La Taillaz 6 – 1149 Berolle